

L'ORCHESTRE DES PAYS DE SAVOIE

DES MUSICIENS ACCUEILLANTS

Le lundi 3 octobre, les 6° et 5° P.A.C (classe à projet artistique et culturel) du collège des Bauges ont rencontré l'orchestre des pays de Savoie. Ils ont assisté à l'une de leurs répétitions au conservatoire d'Annecy.

L'orchestre des pays de Savoie est un orchestre de chambre qui joue avec des instruments à cordes frottées et parfois des hautbois, des percussions et des pianos.

Nous avons assisté à la répétition de l'orchestre. Nous avons posé quelques questions au chef d'orchestre et à deux musiciens. Nous avons appris plusieurs informations.

Quand nous leur avons demandé combien de temps de répétition il leur fallait pour un concert, ils nous ont dit qu'il leur fallait deux à trois jours de répétition collective et de nombreuses heures de pratique de leur instrument. Nous leur avons demandé où se passait leur prochain concert et ils ont répondu qu'ils iraient à Jacob-Bellecombette à l'université de Savoie.

Ils nous ont aussi expliqué qu'ils faisaient environ quatre-vingt-dix concerts par an et qu'ils pratiquaient leur instrument deux à quatre heures par jour.

Lors de cette sortie, certains élèves avaient le rôle de photographe et tous les autres devaient noter les réponses aux questions qui ont été posées au chef d'orchestre et aux musiciens.

Les morceaux que les musiciens jouaient ont été composés par Josef Suk et Antal Dorati, c'était un spectacle nommé « Cordes de Bohême ».



Un violon de l'OPS

Quelle formation faut-il faire pour devenir musicien ?

L'un des musiciens nous a confié que, pour devenir musicien, il fallait d'abord jouer régulièrement d'un instrument, faire une école de musique, puis aller dans un grand conservatoire de musique. Pour être employé par l'orchestre, il faut ensuite réussir le concours, composé de trois épreuves. La formation d'un musicien se fait dans l'un des neuf centres de formation des musiciens intervenants.